

Discours inaugural et mise à jour économique

Le CETEQ rappelle les trois piliers pour une économie verte prospère

Montréal, 14 octobre 2021 – Le gouvernement du Québec a annoncé hier son intention de proroger la session parlementaire et d'en inaugurer une nouvelle le 19 octobre prochain. Le discours inaugural du premier ministre qui marquera la nouvelle session et la mise à jour économique automnale du ministre des Finances seront autant de bonnes occasions pour le gouvernement de dévoiler ses priorités pour la dernière année de son mandat. Avec l'annonce du *Plan pour une économie verte 2030*, il est déjà acquis que les priorités du gouvernement seront résolument vertes. Dans ce contexte, le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ) souhaite rappeler les trois piliers sur lesquels le gouvernement doit appuyer sa relance économique verte.

Le secteur privé de l'économie verte

Pour atteindre les cibles économiques et environnementales qu'il s'est fixées, le gouvernement devrait s'appuyer davantage sur le secteur privé de l'économie verte. Par la force des choses, ce dernier connaît la réalité terrain dans laquelle doit évoluer l'approche gouvernementale. De plus, il a l'expertise pour proposer des solutions innovantes et prouvées et surtout, il a l'agilité pour les mettre en œuvre. Une plus grande participation du secteur privé dans l'élaboration des politiques publiques notamment au moment de déterminer les moyens techniques pourrait certainement contribuer à l'efficacité de celles-ci.

Les programmes d'aides financières destinés au secteur privé

Dans un contexte postpandémique, où le gouvernement sera appelé à faire des choix sur ses investissements publics, il y a lieu de se poser la question : comment faire plus avec moins ? La réponse passe par la mise en place de programmes d'aides financières destinés au secteur privé puisque ceux-ci ont l'avantage de favoriser l'injection de capitaux privés dans notre économie, permettent des retombées économiques annuelles récurrentes et sécurisent des emplois bien rémunérés. Enfin, en bénéficiant de ressources spécialisées, le secteur privé est en mesure de réaliser des projets à des coûts plus avantageux.

L'économie circulaire

L'économie circulaire est un puissant levier permettant de développer notre économie et d'assainir notre environnement. Le Québec est déjà à l'œuvre pour devenir un leader mondial de l'économie circulaire grâce au talent québécois et aux entreprises motivées à la faire vivre. Toutefois, au-delà de ce constat, il demeure que le Québec est un marché dans lequel il est parfois difficile de réaliser une économie circulaire 100 % locale. Certaines entreprises doivent s'approvisionner à l'étranger par manque de matières générées localement alors que d'autres doivent exporter leurs produits par manque de marchés locaux. Dans le contexte où les entreprises de transport s'alimentent de plus en plus en énergies renouvelables, le CETEQ souhaite que le gouvernement permette dans ses politiques publiques actuelles et futures une économie circulaire à l'échelle nord-américaine lorsque celle-ci est difficilement réalisable à l'échelle québécoise.

À propos

Le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ) est l'association qui regroupe les entreprises privées des principaux secteurs de l'économie verte québécoise. Nous avons pour mission la promotion du développement durable et de l'expertise du secteur privé dans l'industrie de l'environnement. Nous encourageons également des standards de performance élevés et un contexte d'affaires concurrentiel propice à l'innovation et au développement de nouvelles technologies vertes.

-30-

Source

Kevin Morin
Directeur des affaires publiques
CETEQ
Cell : 438-837-4731